

Bachelor Gestion de la paie et du social

RNCP35202- Responsable Paie et Administration des Ressources Humaines - IPAC

Niveau 6 (Bac+3)

Enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP),

Par la commission National de la certification professionnelle du 20 janvier 2021. Titre de niveau 6, code NSF : 315



Formation diplômante et certifiante

Objectifs :

La formation a pour objectif principal de développer les compétences théoriques et pratiques des apprenants et/ou professionnels désireux d'obtenir un important degré de qualification en matière de gestion de la paie, au droit du travail, aux ressources humaines, à la gestion sociale et à la comptabilité.

Débouchés et métiers visés :

Responsable de la paie et du social, Gestionnaire de la paie et du temps de travail, Collaborateur comptable ou social, Assistante des Ressources Humaines.

Accueil et Inscription

ESSENTIA CARAIBES

ZI Champigny Immeuble Laguerre, Bat. A
97224 Ducos

Tél. 0596 55 03 81 – Fax. 0596 50 03 79

contact@essentia-caraibes.org

Responsable Pédagogique

M. CAFARDY

Responsable Administrative

Référent Handicap

Mme LAMPIN

Assistante Administrative

Mme TATLOT

Durée : 1 an – formation continue en rythme alterné
615h (65h projet tutoré) 4 mois de stage

Période : du 09 octobre 2023 au 30 septembre 2024

Conditions d'accès

Bac + 2 ; BTS-DUT

120 crédits ECTS

Possibilité

Validation des acquis professionnels (VAP)

Validation des acquis par l'expérience (VAE)

Inscription

- Admission sur dossier, entretiens
- Inscription définitive dès réception de la notification d'admission en formation



Financement de la formation

Type de contrat

Apprentissage

Professionnalisation

Financement public

CPF, pôle emploi, CTM, Transition Pro

Financement personnel

Devis personnalisés sur demande

Echéancier sur 12 mois

Tarif : nous contacter



Rythme de l'alternance

Ecole : Jeudi, vendredi, samedi
semaine complète

Entreprise : Lundi, mardi, mercredi

Nombre d'heures en entreprise

560 h (stage)

Niveau de sortie

Niveau 6 (bac+3) – 160 ECTS

Suite de parcours

MBA Manager des Ressources Humaines
(niveau 7 – bac+ 5)

Prochaine session

Octobre 2023 – Septembre 2024



Accessibilité handicap

Site accessible



Contenu de la formation

Unités d'enseignement

- UE Activité Gestion de la paie – *132 heures*
- UE Activité Gestion administrative du personnel – *88 heures*
- UE Activité Politique RH – *132 heures*
- UE Activités complémentaires – *263 heures*

Compétences

Les compétences professionnelles s'acquièrent à la fois en centre de formation par le biais des enseignements et en entreprise dans le cadre de l'alternance.

RNCP35202BC01- Organiser et contrôler la gestion de la paie

Coordonner l'ensemble des équipes en charge des éléments nécessaires à l'élaboration de la paie

Coordonner l'ensemble des équipes

Elaborer une méthode de recueil des variables de paie

Superviser la production de la paie

Actualiser les informations de la paie afin d'être en conformité avec les évolutions réglementaires et les obligations légales

Déclarer et payer les cotisations sociales

Vérifier la DSN avant envoi

Maîtriser les outils informatiques nécessaires à l'exercice de l'activité.

RNCP35202BC02- Organiser la gestion administrative du personnel

Mettre en place une veille sur l'ensemble des obligations légales en matière sociale

Ajuster le SIRH pour le mettre en conformité avec les évolutions légales et réglementaires

Préparer les documents réglementaires liés à la gestion du personnel

Suivre le process de gestion du temps

Répartir les rôles et les missions de chacun

Créer les dossiers des salarié(e)s

Tenir à jour les registres obligatoires.

RNCP35202BC03- Participer à la politique RH de l'entreprise

Dialoguer, en permanence, avec les salariés, les partenaires sociaux et les instances représentatives du personnel

Favoriser le consensus en dialoguant, en permanence, avec les salariés, les partenaires sociaux et les instances représentatives du personnel

Analyser la situation de l'entreprise dans le domaine RSE

Piloter la mise en place des dispositifs d'épargne salariale

Déterminer les indicateurs de suivi de la masse salariale

Analyser l'impact financier des orientations prises en matière de gestion sociale

Construire l'ensemble des tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel

Etablir le bilan social.



Modalités et moyens pédagogiques

Enseignements en présentiel et à distance

- Cours magistraux
- Projet tutoré
- Dossier professionnel
- Etudes de cas
- Challenge des jeunes entrepreneurs
- Périodes professionnelles en entreprise

Matériels : ordinateurs portables, vidéo projecteurs, tableau interactif

Ressources pédagogiques : supports de cours, bibliothèque

Intervenants : enseignants spécialisés et professionnels

Modalités d'évaluation

- Deux QCM + un cas pratique à la fin des matières dites « spécifiques »
- Un cas pratique à la fin des matières dites « techniques »
- Mises en situation professionnelle reconstituées écrites et/ou orales à partir de supports remis
- Soutenance d'un dossier professionnel
- Evaluation de la pratique professionnelle en entreprise

Critères d'admission à la Certification

Chaque bloc de compétences est évalué par des mises en situation professionnelles reconstituées écrites et/ou orales. Chaque bloc de compétences est validé indépendamment et acquis définitivement.

Sont admis automatiquement au titre les étudiants qui, remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

1. Toutes les notes de contrôle continu sont supérieures ou égales à 06/20
2. Toutes les notes des épreuves finales d'UE sont supérieures ou égales à 10/20
3. La moyenne par UE supérieure ou égale à 10/20.

Critères de validation du Bachelor

Valident automatiquement le Bachelor, les étudiants qui, remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

1. Toutes les notes de contrôle continu sont supérieures ou égales à 06/20
2. Toutes les notes des épreuves finales d'UE sont supérieures ou égales à 10/20
3. La moyenne par UE supérieure ou égale à 10/20.



Les chiffres clés :

Etudiants formés : 2 (année 2020)

Taux d'obtention du diplôme : 100%

Taux d'insertion professionnelle : 100%